



UNION DES PECHEURS DE PARIS ET DE LA SEINE

Fondée en mai 1891

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA UPP)

PARIS, LE 6 JANVIER 2011

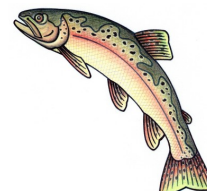
RAPPORT MORAL 2010

CHERS AMIS PECHEURS, MEMBRES DE L'ASSOCIATION,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mandat effectué au cours de l'année 2010.

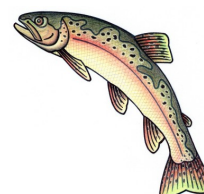
1. L'**Assemblée Générale ordinaire annuelle concernant 2009** s'est tenue le 30 janvier 2010. Les **Bureaux** et **Conseils d'Administration** se sont tenus tous les mois, tant au Siège Social que lors des parties de pêche (mensuelles pendant les mois non-froids).
2. Les **parties de pêche** se sont tenues en Seine parisienne Quai de La Tournelle le matin quasi tous les 2 mois (derniers samedis des mois impairs, sauf janvier) et en autres lieux (le soir) les autres mois pairs (derniers samedis des mois pairs). Philippe Picard notre Secrétaire a été **présent** tout le long de l'année (sauf avril et mai), faisant sa partie de pêche tous les jours des mois non-froids et tous les dimanches des mêmes mois (rive droite entre Pont-Neuf et Passerelle des Arts) et nous l'avons fait savoir aux nombreux membres de l'UPP, demandeurs, journalistes, parisiens et autres. **Présence** personnelle aussi et actions de notre Vice-Président-Trésorier sur les quais, fréquentes. Les **contrôles** de pêche ont été faits par les garde-pêche et la police du 4^e (dont un de nos membres) & du 5^e et notre nouveau garde-pêche Francis BUSQUET, assermenté depuis octobre 2010 et qui a contrôlé une trentaine de pêcheurs, en règle. Une grande partie de pêche « **Carnassiers** » a été organisée le 19 décembre tant sur le Canal que sur la Seine et dans la neige ! par FTF Open-Street de Paris et son vaillant patron Stéphane Durand-Robin ; il est prévu une participation à un empoisonnement black-bass sur nos eaux et une autre partie courant 2011, peut-être à une date moins frigorifiante ! On nous propose (**Mairie d'un arrondissement**) une partie de pêche pour les habitants de l'Arrondissement ; piste à suivre.
3. **Site Internet** : Nous avons envisagé, à l'instar de ce que la FPPMA 75/92/93/94 a fait et bien fait, de créer un Site . Nous avons obtenu, après avoir tenu un stand à la MDA 16^e en 2009, qu'une personne soi-disant bénévole, nous monte ce site. En fait il n'en a rien été ; le seul résultat (payant) a été la réalisation d'un nouveau logo, dans la suite logique du logo précédent en + contemporain ; au moins sommes-nous satisfaits de cet emblème. Pour le site lui-même, devant la défection du faux bénévole, un de nos membres Julien Bénard-Capelle a commencé à monter qq . chose, que vous pouvez aller voir www.pecheursdeparis.fr. Des renseignements intéressants y figurent déjà. Il faudra poursuivre. E.mail = contact@pecheursdeparis.fr
4. **Achats en ligne par internet** : l'EHGO a monté ce site pour permettre l'achat de cartes en ligne. Nous avons depuis sa mise en place (Août 2010) vendu une dizaine de cartes ; ce n'est que le commencement. Voyez www.carte-de-peche.ehgo.fr
5. **Participations** tout au long de l'année de plusieurs membres du Bureau de l'UPP à divers colloques concernant la Seine (AESN : Agence de l'eau Seine-Normandie) et son Bassin (Directive Européenne dans le cadre de l'Agence de Bassin Seine-Normandie), **La Seine en Partage** (P.Picard), **CoDERST 75** où sont désignés C.Chollet titulaire et L. Pottier suppléant,; les séances se tiennent à la Préfecture de Police de Paris.

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS
 Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68
 E.mail : contact@pecheursdeparis.fr - Site : www.pecheursdeparis.fr
 SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E



6. Relations très suivies avec la **Fédération Interdépartementale des AAPPMA 75/92/93/94** (Assemblées générales, Conseils d'Administration, suivis hebdomadaires, etc...) où le président de l'UPP est membre du Bureau en qualité de **Secrétaire**, rappelons que la Fédé nous envoie automatiquement les demandeurs, pêcheurs, journalistes et autres étudiants qui s'adressent à elle, pour tout ce qui concerne la pêche, l'eau, l'environnement à Paris. Liaison avec la Fédération des Chemins de Fer pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et de la Nature **FNCF** (P.Picard). Liaison avec la Fédération Nationale de la Pêche en France (**FNPF**), notre organisation de tutelle après la FPPMA. Nous participons aux réunions de l'International Fario Club (**IFC**). Des **pêches scientifiques** ont eu lieu à plusieurs reprises sur notre lot, notamment par AquaBio en novembre 2010 (résultats attendus)
7. **Région I-de-F, Mairie de Paris, Mairies d'arrondissements, Maison des Associations du 16°** où se tiennent maintenant nos A.G. et où nous avons un casier. Nous sommes aussi invités au Pavillon de l'Arsenal (**Mairie de Paris**). Le **Collège Mozart Paris 19°** et notamment un Professeur Agrégé d'EPS a continué, comme les ans passés, dans un cadre d'« accompagnement éducatif » une *initiation à la pêche au coup et au lancer* pour les élèves. Vous savez peut-être que le Maire de Paris veut reconquérir certaines **Berges de la Seine dans Paris intra-muros**. Nous sommes très directement concernés, l'UPP justement, en qualité d'amodiataires (bail) de la Seine dans Paris depuis 1891, ainsi qu'au titre de la Fédé. FPPMA 75/92/93/94. Aussi avons-nous à ces 2 titres et même à titre personnel, fait des lettres au Maire « Oui, mais ! » (toutes différentes) et sommes intervenus dans la grande réunion qui s'est tenue fin novembre aux « Docks de Seine » à Paris 13°. Nous avons récolté des soutiens intéressants, à suivre, Il paraît que notre intervention (ChCh) a été reprise sur FR2 ou FR3. Pour terminer ce sujet, nous avons participé à la grande réunion organisée courant novembre à la Halle Freyssinet Paris 13° par la Région Ile-de-France et qui concernait l'aménagement de l'Ile-de-France et, en ce qui nous concerne, la **Trame Verte et Bleue**. Vaste sujet que nous continuerons à suivre, évidemment.
8. **Concours** : Une manifestation reprise en 2008, continuée en 2009, puis 2010 : le Concours **UPP-Handipêche France** qui depuis le début de ce siècle était institué et avait été, faute de moyens, abandonné entre 2005 et 2007. Ce Concours s'est déroulé Quai de La Tournelle le vendredi 11 juin 2010 matin ; la remise des prix d'UPP et coupes (fournies par Mairie de Paris, Handipêche et UPP) a été faite. En 2011, la date retenue est le vendredi 10 juin 2011 (week-end de la Pentecôte) toujours Quai de La Tournelle. Certes nous devrions faire d'autres concours...dotés de prix ; pour l'instant, le nerf de la guerre est à pourvoir !, mais que ceux intéressés se joignent à nous pour promouvoir ce sujet en Seine, nous les soutiendrons, ceci est un **appel**.
9. L' **alevinage de brochetons de l'année** a eu lieu le 6 décembre 2010 en 4 lieux : Face à la Tour Eiffel à Paris 16° ; à Paris 1^{er}. au Port de la Concorde ; à Paris 4° au droit du Pont Marie au milieu de l'Ile-Saint-Louis ; enfin à Paris 15° au débouché du Parc André-Citroën. Ce jour-là 220 kg. de brochetons ont été lâchés (660 brochetons environ).
10. **PCB + émissions médiatisées et télévisées**,
- PCB** : Nous rappelons qu'un Arrêté Préfectoral du 4 juin 2010 a été pris pour interdire toute consommation et commercialisation du poisson pêché en Seine à Paris (idem pour les 3 autres départements de la Petite Couronne de Paris. Cette initiative avait été prise par les Préfets suite à des prélèvements de poissons contaminés dans nos eaux et suite à une action de l'Association « Robin des Bois » (**plainte**) A ce jour, nous n'avons pas encore suivi dans la même direction, faute de temps et d'information sur la marche à suivre ; affaire à continuer.
 - Médias** : la presse-papier (Le Parisien) avait interviewé ladite Association. A la suite, nous avons été nous-même interrogés par la **Télévision (4 chaînes, dont FR3, FR5 émission médicale, etc...)** dans le courant du mois de juin, presque concomitamment. Nous n'avons pas récupéré les enregistrements...on ne peut être *à la foire et au moulin*, l'important étant de répondre très rapidement aux sollicitations des journalistes.
 - Chasse et Pêche** : un pigiste nous a questionnés dans le cadre d'un sujet qui sera proposé à la TV « Chasse et Pêche ». Pas de retour à ce jour.
 - Autres médias nous ayant questionnés sur les quais et diffusions**: Notre Secrétaire Philippe Picard a été filmé et interrogé à la radio et la télévision de nombreuses fois, ainsi que par la presse-papier tout au long de l'année et notamment dans les premiers jours de Paris-Plage. Nous avons été interrogés de nombreuses fois par des étudiants journalistes ou de Sciences-Pô section Environnement Nous n'avons pas à chaque fois les retours de ce que nous exprimons et de ce qui est diffusé, ceci est une litote !

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS
Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68
E.mail : contact@pecheursdeparis.fr - **Site** : www.pecheursdeparis.fr
SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E

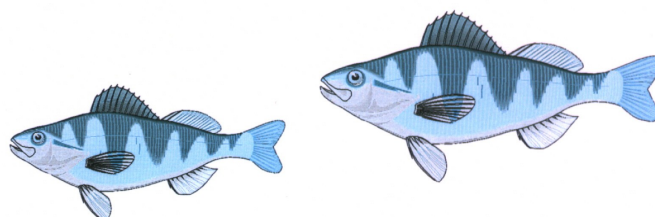


11. **EHGO (Entente Halieutique du Grand-Ouest), en réciprocité avec le CHI:** rappelons que l'affiliation dès 2007 à l'EHGO par le canal de notre Fédé. avait été parfaitement saluée. Les ventes EHGO progressent largement (63), ainsi que les ristournes EHGO. Tout va bien.
12. **Pêche à la Carpe de nuit :** il en est rappelé l'autorisation à l'Ile Saint-Louis (tout autour). Il est rappelé que notre bail (**Amodiation de pêche de la Seine à Paris intra-muros**) a été renouvelé pour cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2005 jusqu'au 31/12/2009 et un décret a été signé de prolongation d'un an (>31/12/2010). De nouvelles spécifications vont être prises par Décret courant 2011 pour les nouveaux baux.
13. Après un quasi arrêt en **2006**, le redémarrage de l'UPP en **2007** a été suivi de progressions **en 2008**, avec plusieurs détaillants donc des recettes + importantes, un résultat majoré, des membres doublés, puis d'une décreue légère en **2009** (1 seul détaillant + vente directe par l'UPP) et cette année **2010**, des membres + nombreux (106 majeurs + 12 mineurs + 14 femmes = 132 membres actifs, auxquels s'ajoutent 30 autres cartes), des ventes EHGO en progression, des recettes majorées (vente démarrée sur Internet), d'un résultat minoré (mais acceptable, compte tenu des réserves déjà accumulées) et de dépenses majorées aussi à cause de ou grâce aux! différentes actions poursuivies (Handipêche, réempoissonnement en brochetons) et/ou entreprises et à poursuivre (Logo, Site, PCB, nouveau garde-pêche, Berges de Seine, Schéma Région IdF, etc...présence sur les quais, réponses aux questions posées par nos adhérents et autres, ainsi que leur réception au siège social, renseignements halieutiques sur place, par téléphone et par écrit, etc...). L'an qui est commencé doit nous voir faire attention à notre résultat de trésorerie...sans relâcher nos actions !
14. **L'avenir 2011 est de conforter** nos actions nombreuses et fructueuses, tout en « resserrant les boulons ». Du travail, de la présence, du terrain, de la communication, encore et encore.

Christian CHOLLET, Président et Secrétaire FPPMA 75/92/93/94

Louis POTTIER Vice-Président & Trésorier

Philippe PICARD Secrétaire



Sera remis en séance le 29 janvier 2011 :

COMPLEMENT 1 : **Rapport du garde-pêche 2010** : pêcheurs contrôlés

COMPLEMENT 2 : **Bilan halieutique 2010** de Philippe PICARD.

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS

Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68

E.mail : contact@pecheursdeparis.fr - Site : www.pecheursdeparis.fr

SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E

